SOMMAIRE DES EMPLOIS

SERVICE DES LOISIRS

MONITEUR - CAMP DE JOUR

Le moniteur a pour fonctions principales l'animation et la surveillance des enfants de son groupe. Il doit s'assurer que les enfants évoluent dans un environnement sain, agréable, respectueux et sécuritaire, tant à l'intérieur du camp que lors des sorties. Il participe à la planification et la programmation du camp de jour. Il a la responsabilité d'assurer une discipline dans son groupe, d'appliquer les mesures disciplinaires au besoin et d'en faire le suivi auprès des parents. Il est responsable du matériel utilisé et de l'entretien des lieux suite aux activités du camp de jour.

POSTES COMBLÉS

ACCOMPAGNATEUR - CAMP DE JOUR

L'accompagnateur a pour fonction principale de favoriser l'intégration des enfants ayant des besoins particuliers aux activités du camp de jour. Il doit s'assurer que les enfants évoluent dans un environnement sain, stimulant, agréable, respectueux et sécuritaire, tant à l'intérieur du camp que lors des sorties. Il doit accompagner, guider et favoriser le développement des enfants dans les différentes activités réalisées.

SAUVETEUR PISCINE ET SAUVETEUR PLAGE

La responsabilité principale du sauveteur est d'assurer la sécurité des baigneurs et utilisateurs par une surveillance accrue du plan d'eau et des lieux, par la prévention des accidents et par une intervention rapide et efficace lors d'une situation d'urgence. Lors des journées de pluie et quand l'achalandage est nul, le sauveteur doit assurer la propreté des lieux (bureau des sauveteurs, local de rangement, etc.) et la qualité de l'eau.

POSTES COMBLÉS

MONITEUR TENNIS

La personne responsable a pour fonction principale d'animer des cours de tennis. Elle voit à la planification et à la réalisation des formations aux jeunes, s'assure de la conformité des terrains et stimule la popularité du tennis en organisant des activités spéciales (exemples : tournois, challenge, etc.)

POSTE COMBLÉ

VILLE DE ROBERVAL